20 coup d'abus, & de très-grands ... L'autorité royale, ou plutôt ministérielle, n'avoit pas un frein suffisant pour arrêter fa marche. Dans ces derniers tems nous avons vu le despotisme, tant par ses actions que par les principes qui ont été mis en avant, avancer d'un pas rapide ... L'autorité que l'on exercoit sur les particuliers, étoit sans bornes; & une simple lettre de-cachet suffisoit pour séquestrer un citoyen de la fociété, fans qu'il eût espérance de se faire entendre. Les corps même chargés de la défense du peuple, n'étoient pas à l'abri de ces coups. & leurs membres fe font vus fouvent les victimes d'un pouvoir arbitraire ... L'usage des commissions enlevoit aux tribunaux ordinaires les contestations qu'on vouloit foufraire à leur connoissance & souvent à leur nintégrité ». — » Il n'y avoit aucun département exempt de malversation; la déprédation des finances étoit à fon comble ». ... Une partie des contributions publi-» ques, employée à récompenser l'intrigue, 23 la vile adulation & des vices plus bas en-, core, par des dons extravagans & des penso fions énormes; une autre partie dissipée pour les desirs effrénés d'une cour dissolue. , montroient assez jusqu'à quel point on avoit oublié qu'elles provenoient, pour la plus grande part, des sueurs du peuple ». » La distribution des graces suivoit les mêmes » principes; réparties entre un petit nombre de familles qui entouroient le prince, accu-